

Informations aux familles

à destination des centres sportifs de l'été 2026

La fiche d'autorisation est à destination des enfants de 7 à 14 ans.
Pour les retours, les bus effectueront le chemin inverse à partir de 18h15.

1/ Quand ?

J'inscris mon enfant sur la semaine suivante :

- | | | |
|---|--|--|
| ☐ Du 06/07 au 10/07 | ☐ Du 27/07 au 31/07 | ☐ Du 17/08 au 21/08 |
| ☐ Du 13/07 au 17/07 (sauf 14/07) | ☐ Du 03/08 au 07/08 | |
| ☐ Du 20/07 au 24/07 | ☐ Du 10/08 au 14/08 | |

2/ Où ?

☐ Centre sportif Nord - Gymnase Toulouse Lautrec à 13h45

06 58 86 30 80 / sportetquartiersnord@mairie-toulouse.fr

Mon enfant prendra le bus : Oui ☐ Non ☐ (Si oui, veuillez cocher le bus et l'arrêt emprunté par votre enfant)
Si non, votre enfant se rendra directement au gymnase.)

☐ BUS 1

- ☐ 1. Ginestous : arrêt bus Salle Capelle - 22 chemin du Pont de Rupé à 13h15
- ☐ 2. Croix Bénite : arrêt bus «Croix bénite» (Parc des Violettes) à 13h25
- ☐ 3. Lalande : arrêt bus Riché - 235 Avenue de Fronton (parking école Lalande) à 13h30
- ☐ 4. La Vache : arrêt bus «Pader» - 130 Avenue de Fronton

☐ BUS 2

- ☐ 1. Vitry : arrêt bus Lycée Vitry - 150 Route de Launaguet à 13h15
- ☐ 2. 3 cocus : arrêt bus 3 cocus - Chemin des Izards à 13h25
- ☐ 3. Jean Zay : arrêt bus Jean Zay - Rue Olympe de Gougues à 13h30
- ☐ 4. Monloup : arrêt bus Monloup - Avenue Maurice Bourges-Maunoury à 13h35

☐ Centre sportif Sud - Gymnase Coséc Mirail à 13h45

06 58 86 35 24 / sportetquartierssud@mairie-toulouse.fr

Mon enfant prendra le bus : Oui ☐ Non ☐ (Si oui, veuillez cocher le bus et l'arrêt emprunté par votre enfant)
Si non, votre enfant se rendra directement au gymnase.)

☐ BUS 1

- ☐ 1. Ecole Buffon : 5 Rue de Gironis à 13h10
- ☐ 2. Bellefontaine : Allée de Bellefontaine (face commissariat) à 13h20
- ☐ 3. Reynerie : COSEC Reynerie - 7 Chemin Jean François Lesueur à 13h25
- ☐ 4. Bagatelle : Centre culturel Henri Desbals à 13h35

☐ BUS 2

- ☐ 1. Arènes : Rue du 14 juillet à 13h10
- ☐ 2. Ecole Pagnol : Rue Ernest Duffer à 13h20
- ☐ 3. Pradettes : Rue Ferdinand de Lesseps à 13h30

☐ Centre sportif Est - Gymnase Jean Moulin à 13h45

06 58 86 29 23 / sportetquartiersest@mairie-toulouse.fr

Mon enfant prendra le bus : Oui ☐ Non ☐ (Si oui, veuillez cocher le bus et l'arrêt emprunté par votre enfant)
Si non, votre enfant se rendra directement au gymnase.)

☐ BUS 1

- ☐ 1. Empalot : devant la station de métro Empalot à 13h15
- ☐ 2. Les Mouettes : arrêt bus les mouettes - Allées Henri Sellier à 13h20

☐ BUS 3

- ☐ 1. Gonin : impasse Gaston Génin (terminus du 23 proche école Montaudran) à 13h10
- ☐ 2. Lespinet : arrêt bus Latécoère - Avenue de Lespinet à 13h20
- ☐ 3. Coséc Rangueil : Chemin du canal (parking du gymnase) à 13h30

☐ BUS 2

- ☐ 1. Hérédia : arrêt bus Hérédia - Avenue Jacques Chirac (proche carrefour market) à 13h10
- ☐ 2. Guillaumet : arrêt bus Guillaumet - Rue Louis Plana (à l'angle du collège Jolimont) à 13h20
- ☐ 3. Solidarité : arrêt bus Solidarité - Rue Louis Plana (en face Rue pour aller école Soupetard) à 13h25

Autorisation Parentale

Centres sportifs d'été 2026

Enfant

NOM : Prénom : Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐
Date de naissance :
N° DUI :
Etablissement scolaire fréquenté :
Nom de la compagnie d'assurance : N° sociétaire :
PROBLÈME DE SANTÉ PARTICULIER à signaler dont PAI (protocole d'accueil individualisé) ou notification MDPH (maisons départementales des personnes handicapées) :
.....

Représentants

NOM : NOM :
Prénom : Prénom :
Adresse : Adresse :
Code postal : Code postal :
Ville : Ville :
N° téléphone portable : N° téléphone portable :
Courriel : Courriel :

Contacts en cas d'urgence (si différents des représentants)

NOM : NOM :
Prénom : Prénom :
N° téléphone : N° téléphone :

Information aux familles

1- Une information préalable à chaque action de la Direction des Sports précisera les conditions d'accès aux activités (activités, dates, lieux, âge, horaires,...). La Mairie de Toulouse ne pourra être tenue pour responsable de toute modification ou annulation de programmation rendue nécessaire par les circonstances.

2- La responsabilité de la Mairie de Toulouse, ou de ses agents, ne peut être engagée en cas de sinistres survenus en dehors des activités prévues ni en cas de pertes, vols ou casses d'objets personnels.

3- Tout stagiaire inscrit aux activités menées par la Direction des Sports s'engage à respecter les règles élémentaires suivantes : respect des éducateurs, des règles de sécurité, du fonctionnement des activités, des installations, du matériel, de l'hygiène,...

Tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Direction des Sports. Les parents seront avertis de la décision prise et pourront se tenir informés de la présence de leur(s) enfant(s) aux activités, directement auprès de chaque centre sélectionné au recto.

Je soussigné(e) (Nom) : (Prénom) : titulaire de l'autorité parentale de l'enfant, autorise celui-ci à participer aux activités de la Direction des Sports de la Mairie de Toulouse.

J'autorise les éducateurs à prendre toutes les dispositions nécessaires pour la santé ou la sécurité de mon enfant.

J'atteste que celui-ci ne présente, à ma connaissance, aucun trouble (cardiaque ou autre) incompatible avec la pratique d'activités physiques et sportives.

J'autorise mon enfant à venir seul, et à rentrer seul à la fin des activités : Oui ☐ Non ☐

La Mairie de Toulouse effectue régulièrement des photos et des vidéos dans le cadre des activités organisées par ses services pour une stricte utilisation sur les supports de communication de la Mairie de Toulouse et de Toulouse Métropole. J'autorise cette utilisation : Oui ☐ Non ☐

Fait à Toulouse, le :

Signature du titulaire de l'autorité parentale :

Signature du stagiaire :